

le baladeur

TOURISME ET CULTURE POUR PERSONNES À CAPACITÉ PHYSIQUE RESTREINTE VOLUME 29 NUMÉRO 2 HIVER 2015



Le Sommet : un SUCCÈS!



Over 20 years of...



Covering Health, Disability
And Human Potential

ABILITYMagazine.com

ABILITYJobs.com

Check out a free digital copy by "liking" us on



The Ability Group, Inc. © 2014

Sommaire

Éditorial	3
Sommet mondial <i>Destinations pour tous 2014</i>	4
La Déclaration <i>Un monde pour tous</i>	7
Faits saillants	10
Voyagerie	12
Vitesse sur patins	12
Voyager avec une déficience auditive et visuelle	15
Las Vegas	17
Saviez-vous que...	19

PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE
Sommet Mondial *Destinations pour tous*
Photos : © Zphoto.ca



Coordination

Lyne Ménard

Rédaction

Jade Champagne-Provost, David Lee Drotar,
Isabelle Ducharme, René Kirouac, Jean-François
Lavoie, Lyne Ménard, Michel Trudel

Révision

Michèle Côté, René Kirouac

Graphisme

Karl Rowley, Krafix.com

Impression

Regroupement Loisir et Sport Québec

Le Baladeur est publié 4 fois l'an par :



Tél. : 514 252-3104

Télé. : 514 254-0766

4545, avenue Pierre-De Coubertin

Montréal (Québec) H1V 0B2

infos@keroul.qc.ca

keroul.qc.ca

larouteaccessible.com

destinationspourtous2014.com

Le Sommet mondial *Destinations pour tous*, une réussite à tout point de vue!

PAR ANDRÉ LECLERC

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après 4 ans de travail acharné, je conclus que tout est possible dans la vie, à condition d'y croire, d'y mettre les efforts et de ne pas baisser les bras. Un beau rêve est devenu réalité avec la réalisation du Sommet mondial *Destinations pour tous 2014*. Quelle belle façon de célébrer les trente-cinq ans de Kéroul et de jeter les bases pour les années à venir.

Le **SOMMET MONDIAL DESTINATIONS POUR TOUS** tenu en octobre 2014 a connu un véritable succès : 366 participants inscrits provenant de 31 pays, 148 exposés, la participation d'organisations internationales prestigieuses (ONU, OMT, OACI, IATA, ACI, IATR, CLI, etc.) et une déclaration adoptée en conclusion de l'événement qui rallie la communauté internationale dédiée au tourisme inclusif. En somme, une réussite au-delà de nos espérances!

Je tiens à formuler mes plus sincères remerciements, tout d'abord aux membres du conseil d'administration de Kéroul pour nous avoir fait confiance, et en particulier à notre présidente Isabelle Ducharme, très présente au comité Programme et en tant que porte-parole et animatrice lors de l'événement. À toute l'équipe de Kéroul, et spécialement à Michel Trudel, qui m'a accompagné avec enthousiasme et efficacité dans cet ambitieux projet. À nos partenaires de JPdL, qui ont cru au potentiel et qui ont partagé les risques liés à la tenue d'un événement d'une telle envergure. Et enfin à tous nos bénévoles, avec une mention spéciale à Paul Cormier, qui a traduit de nombreux textes pour le Sommet.

Vous pourrez lire dans les pages qui suivent un résumé de chacune des journées du Sommet, incluant le texte de la Déclaration *Un monde pour tous*. Basée sur les fondements

documentaires du tourisme inclusif, cette déclaration constitue un véritable plan d'action interpellant tout autant les entreprises, les municipalités, les autorités nationales que les organismes internationaux. Il s'agit de notre stratégie commune à l'international, le mode d'emploi pour qui veut implanter le tourisme inclusif dans sa communauté. Depuis son adoption, la Déclaration a notamment reçu les appuis suivants :

- le Comité mondial d'éthique du tourisme a appuyé « fermement » la Déclaration lors de sa réunion tenue à Rome les 17 et 18 novembre 2014;
- la Déclaration a été présentée au *Forum sur le tourisme accessible* organisé par l'ONU au siège de l'Organisation des États Américains à Washington dans le cadre du «*Global South-South Development Expo 2014*», le 17 novembre 2014;
- la déclaration adoptée à la 1^{re} *Conférence européenne sur le tourisme accessible* organisée par l'OMT à San Marino du 19 au 20 novembre 2014 fait référence à la Déclaration *Un monde pour tous*.

Les propositions de la Déclaration seront évidemment à la base de notre prochaine planification triennale, qui sera élaborée au cours des prochaines semaines.

Nous vous invitons fortement à signer la Déclaration en utilisant le lien suivant : www.destinationspourtous2014.com/fr/declaration

« *Si l'homme est capable d'aller sur la lune, il devrait être capable d'aller partout sur la terre!* »



© Y. Doublet

La réalisation de ce premier Sommet mondial *Destinations pour tous* a été rendu possible grâce à la contribution de plusieurs ministères et partenaires institutionnels :

Ministère du Tourisme du Québec
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Secrétariat à la région métropolitaine
Office des personnes handicapées du Québec

Ministère des Transports du Québec
Ministère délégué à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Ministère de la Culture et des Communications
Fonds de recherche du Québec
Patrimoine canadien
Ville de Montréal



SOMMET MONDIAL DESTINATIONS POUR TOUS

Pleins feux sur un événement marquant

LES 4 JOURS DU SOMMET

19-22 OCTOBRE 2014

JOUR 1

LE SOMMET EN UN CLIN D'ŒIL

- **366 participants** provenant de **31 pays**
- **148 conférences** et **6 panels** portant sur **3 thèmes** principaux : le tourisme, la culture et les transports pour tous
- **La Déclaration « Un monde pour tous »** adoptée en conclusion du Sommet, en présence de représentants de l'**Organisation des Nations Unies (ONU)**, de l'**Organisation mondiale du tourisme (OMT)**, de l'**Organisation internationale du tourisme social (OITS)** et de l'**European Network for Accessible Tourism (ENAT)**
- Un **réseau mondial** en devenir

Photos : Zphoto.ca

C'est en présence de nombreux dignitaires locaux et internationaux ainsi que d'experts et de délégués venus de plus de 30 pays que le 1^{er} Sommet mondial *Destinations pour tous* a lancé ses travaux, au Palais des congrès de Montréal. Cette cérémonie était animée par Pénélope McQuade.



Après un mot de bienvenue jubilant par M. André Leclerc, président-directeur général, et Mme Isabelle Ducharme, présidente du CA de Kéroul - l'organisme instigateur de ce Sommet -, c'est M. Denis Coderre, maire de Montréal, qui a tenu à accueillir les congressistes dans la métropole, en leur rappelant les engagements de la Ville en matière d'accessibilité, inscrits dans la Charte montréalaise des droits et dans la Politique correspondante.



Le co-président de l'événement, M. Ivor Ambrose (directeur général de l'ENAT-European Network for Accessible Tourism), a rappelé les objectifs de la rencontre, soit le partage des meilleures pratiques des villes, régions et destinations les plus accessibles, en vue d'établir un plan pour le développement d'un tourisme inclusif et accessible pour tous à l'échelle internationale, notamment par l'établissement de normes communes.



M. André Vallerand, également co-président du Sommet, conseiller spécial du secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et président du Centre mondial d'excellence des destinations (CMED), a renchéri en demandant à tous les conférenciers de formuler des propositions concrètes et opérationnelles.



M. Carlos Vogeler portait le message du secrétaire général de l'OMT. Il a décrit la période historique que nous vivons comme « l'âge de la mobilité », où le tourisme est un des principaux moteurs de croissance économique. Il a rappelé que le tourisme a des défis à relever en

matière de mobilité, notamment en raison du vieillissement de la population.



Mme Marina Diotallevi, chef du programme *Ethique et responsabilité sociale* de l'OMT, a rappelé les valeurs de respect et d'intégration sociale qui sous-tendent le contenu du *Code global d'éthique pour le tourisme*, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies.



Mme Dominique Vien, ministre du Tourisme du Québec, a souligné *La Route accessible*, un outil de diffusion des entreprises et services touristiques et culturels accessibles au Québec. Elle a aussi mentionné la place faite à l'accessibilité dans la *Politique touristique 2012-2020* du Québec. Enfin, elle a encouragé les participants du Sommet à proposer des solutions pertinentes qui pourront éclairer les élus dans l'exercice de leurs responsabilités.



M. Ross Calladine, de *Visit England* au Royaume-Uni, a quant à lui abordé le sujet de l'accessibilité sous un angle économique, faisant valoir, chiffres à l'appui, que les efforts pour mettre en place l'accessibilité peuvent profiter non seulement aux personnes à

mobilité réduite, mais également aux entreprises et organisations qui leur offrent des produits et services. « *Il n'y a pas d'argent handicapé!* ». Au contraire, ces clients sont loyaux, ils sont de bons diffuseurs d'information dans leurs réseaux et ils voyagent avec des accompagnateurs. Ils représentent un grand potentiel.



La journée s'est terminée sur des rythmes acrobatiques de Luca « *Lazylegz* » Patuelli.



JOUR 2

Lors de la deuxième journée de travaux au Sommet mondial *Destinations pour tous*, on a discuté de l'une des trois thématiques retenues pour le Sommet, soit le transport, et notamment le transport aérien.

La clientèle à mobilité réduite est en croissance, à raison de deux fois plus que pour l'ensemble de la population. La complexité de la chaîne de transport qui multiplie les étapes et les défis entre le domicile et la destination a été illustrée de façon colorée par Mme Ann Frye, experte britannique.



De son côté, M. Jitu Thaker, agent technique à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), a présenté les normes et pratiques recommandées dans l'Annexe 9 – Facilitation, relatives aux droits des personnes handicapées et à leur plein accès au transport aérien. Ces éléments indicatifs sont contenus dans le *Manuel sur l'accès des personnes handicapées au transport aérien (2013)*. Cependant, si intéressantes soient-elles, ces mesures ne sont pas contraignantes pour les transporteurs aériens.

Pour remédier à la situation, M. Pierre Jeannot, O.C.,c.r., président et directeur général, Jinmag inc., ex-président directeur général, Air Canada et directeur général émérite de l'Association de transport aérien international (IATA), a formulé plusieurs souhaits sous la forme de recommandations, au cours d'une allocution prononcée lors du dîner-conférence, afin que les excellentes recommandations de l'OACI soient mises à la disposition des sociétés aériennes, des aéroports et des gouvernements.

- *Est-ce que le Conseil international des aéroports (ACI) et l'IATA, accepteraient d'inclure dans leurs programmes de facilitation du traitement des passagers une section spéciale sur le traitement des personnes handicapées?*
- *L'industrie devrait fixer des objectifs et des cibles en vue d'assurer une conformité complète, et le progrès de la mise en œuvre pourrait être suivi par l'ACI et l'IATA en collaboration avec l'OACI.*
- *Il serait souhaitable que les diverses autorités gouvernementales revoient la situation de chacune de leurs agences et s'assurent de la mise en œuvre de ces directives.*
- *Pour la conception de tous les nouveaux avions de ligne, il est important que les spécifications qu'un avionneur reçoit des compagnies aériennes stipulent clairement la nécessité de concevoir et d'aménager l'espace cabine, afin d'accompagner dignement la clientèle de plus en plus nombreuse de voyageurs handicapés.*

Les échanges ont notamment permis de constater les défis importants liés à la configuration des cabines d'avion, relativement à l'accès à un siège approprié pour une personne

handicapée, ainsi qu'aux toilettes. Des avenues de solution ont aussi été présentées. On constate cependant qu'il y a beaucoup de facteurs en jeu, et qu'il reste encore du chemin à faire avant d'atteindre une situation optimale.



JOUR 3

Parmi les nombreuses thématiques reliées à l'accessibilité pour tous, l'hébergement touristique a occupé une place importante dans les échanges de la 3^e journée du Sommet.

La chaîne d'hôtels Scandic, qui regroupe 230 hôtels en Scandinavie et dans les pays nordiques, se positionne comme une championne internationale de l'hébergement pour tous. La présentation qu'en a fait son directeur de l'accessibilité, M. Magnus Berglund, explique la philosophie derrière cette réussite. Chez eux, tout client, même handicapé, est tout simplement... un client ! Les stratèges de l'entreprise ont reconnu ce que d'autres hôteliers peinent encore à admettre : l'accessibilité pour tous est une niche lucrative, ouvrant à un marché en croissance.

Les hôtels Scandic ont développé une liste de standards d'accessibilité en 110 points, dont 81 sont obligatoires : ces quantités constituent déjà un bon indice de la complexité d'un tel projet. Leur approche tient compte d'une réalité peu connue : 70 % des limitations personnelles ne sont pas apparentes ! Surpris ? Pensez simplement aux problèmes d'audition. De plus, l'organisation accorde une grande importance à la formation de chacun de ses 13 000 employés, considérés comme les membres d'une grande équipe : des moyens adéquats sont mis en place pour initier près de 2 000 nouveaux coéquipiers à chaque année.

Parmi les autres considérations abordées sur ce sujet au cours de la journée par plusieurs

conférenciers sur la base d'études et d'expériences récentes, tant au Québec qu'en Europe, soulignons :

- le besoin ressenti de normes de construction d'établissements hôteliers, qui, là où elles existent, peuvent être minimales et doivent être mises à jour régulièrement, par opposition à la polyvalence de lignes directrices plus larges permettant aux organisations intéressées de pousser plus loin la qualité de leur offre de services adaptés, selon leurs réalités, leurs moyens et leurs marchés-cibles;
- les approches à privilégier pour encourager les promoteurs en hôtellerie à investir davantage dans des infrastructures et des politiques d'accessibilité, en tenant compte à la fois de leurs préjugés et de leurs motivations fondamentales, et en leur transmettant les renseignements et les outils adéquats ;
- le défi de diffuser une information crédible, exacte, pertinente et vérifiée sur le niveau d'accessibilité des services offerts, etc.

La mise en commun rendue possible par le Sommet des différentes expertises développées à travers le monde, relativement à l'implantation de l'hébergement pour tous, contribuera à générer davantage d'occasions d'appariement optimal de l'offre et de la demande, où les hôteliers et leurs clients, incluant le marché croissant des personnes à mobilité réduite, y trouveront chacun leur compte.

JOUR 4

Adoption de la Déclaration « *Un monde pour tous* ». La Déclaration énumère 40 mesures précises afin de mettre en œuvre, au niveau international et dans les pays respectifs des signataires, les Recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) en faveur d'un tourisme accessible à tous. Ces recommandations s'adressent aux entreprises de tourisme, voyage et transport, ainsi qu'aux autorités locales, nationales et internationales. (Texte de la Déclaration à la page 7)

Au nom des participants, les 2 coprésidents du Sommet, MM. Ivor Ambrose (ENAT) et André Vallerand (CMED), ont signé la

déclaration *Un monde pour tous*. La Déclaration a été contresignée par M. Carlos Vogeler, directeur et secrétaire exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), à titre de témoin.



Mme Anna Grazia Laura, présidente de l'ENAT (European Network for Accessible Tourism), a accepté au nom de l'ENAT la responsabilité de coordonner la création d'une Association mondiale du tourisme accessible.



M. Jean-Marc Mignon, président de l'OITS (Organisation internationale du tourisme social), s'est engagé à soutenir la diffusion de la déclaration dans ses réseaux.

Enfin, Mme Daniela Bas, directrice de la division pour les politiques de développement social aux Nations-Unies (ONU) a déclaré : « *Je rentre à l'ONU avec de bonnes nouvelles. Nous allons travailler à sensibiliser les milieux politiques aux mesures mises de l'avant par la Déclaration, en vue d'améliorer le mieux-être de tous* ».



LA DÉCLARATION « UN MONDE POUR TOUS »

L'avez-vous signée ?

L'adoption de la Déclaration « *Un monde pour tous* » en assemblée plénière à la fin du Sommet mondial constitue un jalon important sur la route de l'accessibilité. En effet, les promoteurs du tourisme inclusif disposent dorénavant d'un document de référence consensuel aux vastes horizons, qui servira de plan d'action à long terme pour le déploiement d'un projet global. Pour lui permettre d'obtenir tout l'impact souhaité, la Déclaration a encore besoin de l'énergie de tous ceux qui adhèrent à ses principes.

Voici le texte de la Déclaration. Nous vous invitons à y ajouter votre signature en cliquant sur le lien suivant :

www.destinationspourtous2014.com/fr/declaration

Déclaration « Un monde pour tous »

Nous étant réunis à Montréal, Canada, lors du Sommet mondial *Destinations pour tous*, du 19 au 22 octobre 2014, en tant que femmes et hommes provenant de différents pays et régions du monde, incluant des professionnels, des représentants d'ONG et de divers secteurs de la société civile, des universitaires, des employés d'institutions gouvernementales et d'organismes internationaux et multilatéraux, nous convenons de la déclaration suivante :

Reconnaissant les contributions importantes au développement et à la promotion du tourisme inclusif et des destinations pour tous (incluant les personnes handicapées, les personnes âgées, les familles et autres visiteurs), **étant entendu** que les premiers bénéficiaires de telles mesures sont les citoyens locaux, ces contributions incluant les réalisations suivantes :

- ✓ Les principes du *Design Universel* (The Center for Universal Design, 1997);
- ✓ Le *Code mondial d'éthique du tourisme* (OMT, 1999);
- ✓ 2010, *Une Europe accessible à tous* (Commission européenne, 2003);
- ✓ La *Charte de Rio sur le Design universel pour le développement durable et inclusif* (2004);
- ✓ La *Convention relative aux droits des personnes handicapées* (ONU, 2006);
- ✓ La *Déclaration de Takayama sur le développement des communautés de l'Asie-Pacifique* (UN Economic and Social Commission for Asia and the Pacific, ESCAP, 2009);
- ✓ La Norme ISO 21542, *Construction immobilière - Accessibilité et facilité d'utilisation de l'environnement bâti*, constituant une référence pour le design des bâtiments, y compris les infrastructures touristiques (2011);
- ✓ Le *Manifeste italien pour la promotion du tourisme accessible* (2011);
- ✓ Le *Rapport mondial sur le handicap*, indiquant que plus d'un milliard de personnes sont handicapées dans le monde (OMS, 2011);
- ✓ La 5^e conférence internationale *Responsible Tourism in Destinations addressing Access to All* (ICRT, Canada, 2011);
- ✓ Les normes et pratiques recommandées à l'annexe 9 de la *Convention relative à l'aviation civile internationale (Chicago Convention, 1944)* et les recommandations de l'OACI contenues dans le *Manuel sur l'accès des personnes handicapées au transport aérien* (OACI, 2013);
- ✓ Les *Recommandations de l'OMT en faveur d'un tourisme accessible à tous*, mises à jour en collaboration avec la Fondation ONCE et l'ENAT (OMT, 2013);
- ✓ Les *Congrès internationaux sur le tourisme pour tous* tenus en Espagne en 2004, 2007, 2010 et 2013, à l'instigation de la Fondation ONCE;
- ✓ The *Catalunya 2020 Vision for Responsible Tourism* : la Déclaration de Barcelone (2013);
- ✓ Les congrès internationaux sur le tourisme accessible tenus dans le Sud-Est de l'Asie en 2005, 2007, 2009, 2011 et en décembre 2014;
- ✓ Le rapport et l'appel à l'action *Access to Culture 2012*, Union Européenne des Aveugles (EBU);
- ✓ Le plan d'action 2011-2015 *Way Forward*, de l'Union internationale des sourds;
- ✓ La réglementation modèle favorisant la disponibilité de taxis accessibles pour les personnes handicapées, mise de l'avant par l'Association internationale des responsables de la réglementation des transports (IATR, 2014);
- ✓ La *Proposition du Groupe de travail ouvert concernant les objectifs de développement durable* déposée à la 13^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, qui vise notamment à : « *Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables* » (OWG, août 2014);
- ✓ Les efforts de concertation internationale déployés par l'OMT, l'ENAT, l'OITS, la Fondation ONCE, le Centre mondial d'Excellence des destinations (CED), Kéroul, et nombre des participants au **Sommet mondial Destinations pour tous**, afin de mettre en commun l'expertise développée par les partenaires au bénéfice de la communauté internationale;

Nous, les participants au Sommet de Montréal, déclarons notre intention de maintenir notre concertation afin de mettre en œuvre, au niveau international et dans nos pays respectifs, les **Recommandations de l'OMT en faveur d'un tourisme accessible à tous**.

À cette fin, nous recommandons et soutenons les mesures suivantes :

Pour les opérateurs et les intermédiaires du tourisme, du voyage et du transport :

1. Tenir compte de l'opportunité d'affaires pour élargir leur marché en développant des produits et des services qui offrent des expériences inclusives pour TOUS LES VISITEURS. Nous entendons par TOUS les visiteurs, toutes les personnes vivant avec un handicap ou nécessitant des conditions d'accès spécifiques, comme les personnes ayant des déficiences liées à l'âge, de

- même que les familles avec de jeunes enfants.
2. Appliquer les principes de conception universelle et suivre les directives d'accessibilité dans la conception de l'information et de la promotion pour les visiteurs (y compris sur les sites Internet), ainsi que des services de transport, des installations et des services offerts aux visiteurs.
 3. Soutenir les gestionnaires et les employés en offrant des possibilités de formation et de sensibilisation sur les questions relatives à l'accessibilité et aux besoins des personnes handicapées.
 4. Respecter le *Code volontaire de bonne conduite* de l'ENAT et le considérer comme une occasion de développement d'entreprise ainsi qu'un outil de gestion de la relation avec les visiteurs afin d'assurer des services de tourisme accessible de haute qualité, appropriés et responsables envers **tous les visiteurs**.
 5. Collaborer avec les organisations de consommateurs, y compris les ONG représentatives de personnes handicapées, les personnes âgées, les jeunes et les familles avec de jeunes enfants, afin d'identifier les lacunes dans les services touristiques et d'améliorer la qualité des produits et services touristiques.
 6. Participer aux réseaux d'affaires locaux, nationaux et multipartites afin de partager les savoir-faire et d'améliorer les performances dans le tourisme inclusif et accessible, tout en apportant une contribution positive à la durabilité de la communauté d'accueil.

Pour les autorités locales :

7. Assurer, conformément aux principes de conception universelle et de développement durable, que tout nouveau projet de construction ou de rénovation d'un bâtiment ou d'un lieu ouvert au public, ou toute implantation ou développement d'un service de nature publique, soient conçus sans obstacles.
8. Offrir des parcours piétonniers sans obstacles pour faciliter les traversées des rues, ainsi que dans les espaces publics, les aires commerciales et les parcs.

9. Assurer une offre de transport public adaptée pour les visiteurs à capacité physique restreinte.
10. Exiger des entreprises de répartition d'appels de taxi ou de limousine qu'elles offrent aux personnes handicapées un service de transport sur appel équivalent à celui dont bénéficie la population en général.
11. Élaborer des politiques mettant l'accent sur la disponibilité de places de stationnement pour les personnes handicapées.
12. Adopter une politique de soutien pour les individus accompagnant les personnes handicapées dans leurs activités récréatives ou culturelles, et dans les services de transport.
13. Sensibiliser les gestionnaires et les employés du secteur privé quant aux avantages d'avoir des établissements et des services accessibles, et encourager le développement de programmes de formation du personnel pour l'accueil de TOUT VISITEUR, qu'il présente un type de handicap ou ait des conditions d'accès spécifiques.
14. Fournir les ressources nécessaires aux entreprises pour développer et diffuser les connaissances sur le tourisme accessible et inclusif, ainsi que des outils permettant la conception et l'amélioration de produits et services touristiques pour TOUS.
15. Mettre en place un processus d'évaluation de la satisfaction client au niveau des destinations, incluant des paramètres d'accessibilité, afin d'en faire un outil d'apprentissage et de développement pour les secteurs du tourisme et du commerce de détail.
16. Créer des « *Destinations pour TOUS* » afin de permettre à tout visiteur de voyager sans obstacles, que ce soit pour le travail, les études, pour recevoir des traitements médicaux, faire du bénévolat ou profiter de ses vacances.
17. Établir une unité de gestion de la destination à l'intérieur des structures locales, municipales et régionales en lui accordant les budgets et les mandats de coordination et de soutien des efforts nécessaires au développement et à la promotion d'un tourisme durable, accessible et inclusif dans les zones concernées, tout en

coopérant avec les acteurs des secteurs public et privé.

Pour les gouvernements et les autorités nationales :

18. Faire des politiques de tourisme accessible et inclusif une des priorités des organismes nationaux de promotion et de développement touristiques.
19. Inciter les institutions d'enseignement à intégrer des formations sur l'accueil de TOUT VISITEUR, ainsi que sur l'accessibilité du cadre bâti.
20. Favoriser la formation des employés de première ligne des secteurs du voyage et du tourisme sur l'accueil et le service au client en situation de handicap.
21. Recommander aux établissements offrant des produits ou services, fournisseurs de services de transport compris, de procéder à un examen de leur accès et de leur prestation de services à la clientèle handicapée et à celle nécessitant des conditions d'accès spécifiques, afin d'éliminer tout obstacle physique et de faciliter la prestation de services pour cette clientèle.
22. Adopter des mesures fiscales afin d'inciter les propriétaires des établissements existants et les entreprises privées de transport à faire les travaux requis pour rendre leurs établissements et leurs services accessibles.
23. Adopter la Norme ISO 21542 *Construction immobilière - Accessibilité et facilité d'utilisation de l'environnement bâti* en tant que standard minimal pour la construction de nouveaux bâtiments (s'il n'existe pas de norme nationale plus élevée), et dépasser cette norme dans la mesure du possible.
24. Adopter les prescriptions minimales établies par la communauté internationale pour la certification de l'accessibilité des établissements touristiques et culturels, ainsi que de leur environnement.
25. Promouvoir des lignes directrices de conception universelle de l'information des services touristiques.
26. Adopter les directives sur l'accessibilité du contenu Web (WCAG version 2.0 est recommandée) pour tout site Internet public et encourager leur usage par tous les opérateurs et intermédiaires du secteur du

tourisme, afin d'assurer l'accès à l'information en ligne à tous les visiteurs, y compris ceux vivant avec un handicap physique ou sensoriel.

27. Promouvoir l'introduction d'exigences en termes d'accessibilité dans les appels d'offres de biens et services, ainsi que dans l'aménagement des transports et des établissements publics.
28. Établir un suivi efficace et des mécanismes de vérification dans le but d'assurer une mise en œuvre efficace des exigences d'accessibilité de la part des fournisseurs de services touristiques aux niveaux national et international.
29. Promouvoir les possibilités d'emplois et d'entrepreneuriat dans le secteur du tourisme pour les personnes en situation de handicap.

Sur le plan international :

30. Inciter les organisations régionales et internationales à se conformer aux standards d'accessibilité dans tous les produits et services touristiques, en travaillant avec l'industrie du tourisme et ses parties prenantes, y compris les organismes de personnes en situation de handicap et ceux de personnes nécessitant des conditions d'accès spécifiques.
31. Encourager l'application de la Norme ISO 21542 dans le secteur du tourisme, afin d'assurer l'accessibilité minimale des installations touristiques.
32. Adopter un mécanisme international de certification sous la responsabilité d'autorités internationales compétentes ayant un mandat de certification clair, en consultation avec l'industrie du tourisme et les organismes représentant les personnes handicapées et autres organismes connexes, dans le but de certifier l'accessibilité des installations touristiques.
33. Accréditer des organisations nationales ou locales pour évaluer et certifier l'accessibilité des établissements touristiques et culturels sur la base des critères de la certification internationale.
34. Encourager l'Organisation internationale de normalisation (ISO) à rendre la Norme ISO 21542 accessible gratuitement sur le Web, afin d'en faciliter une diffusion et une utilisation plus larges, étant

donné l'importance de ces standards pour l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap et celles nécessitant des conditions d'accès spécifiques.

35. Inciter les États membres du « Facilitation Panel » issu de la Convention de Chicago sur le transport aérien à adopter les recommandations de l'OACI sur l'accès des personnes handicapées au transport aérien, notamment à l'égard de l'aménagement des cabines d'avions et de la disponibilité de toilettes accessibles à bord.
36. Rendre disponibles sur le Web des informations sur les bonnes pratiques et des documents pertinents concernant le tourisme accessible.
37. Inviter l'Organisation mondiale du tourisme à recevoir les présentes recommandations et à les transmettre au Comité mondial d'éthique du tourisme, organisme indépendant en charge du suivi de la mise en œuvre du Code mondial d'éthique du tourisme, afin d'en évaluer le potentiel et éventuellement les soumettre à l'Assemblée générale de l'OMT.

Enfin, les participants au Sommet mondial Destinations pour tous :

38. Exhortent les entreprises, les autorités locales, les organes nationaux et les associations internationales à publier leurs politiques et stratégies portant sur leur prestation de services aux personnes en situation de handicap ou nécessitant des conditions d'accès spécifiques, afin de créer un environnement au sein duquel le changement peut survenir.
39. Recommandent à l'*European Network for Accessible Tourism* (ENAT) de coordonner et préparer une proposition pour un *réseau mondial ou une association mondiale pour le tourisme accessible* auquel toutes les parties intéressées pourront se joindre et participer dans le but de mettre en œuvre les objectifs mis de l'avant par cette Déclaration.

Une telle organisation internationale devrait :

- › Encourager l'innovation dans les services touristiques et les environnements pour tous, avec l'objectif d'atteindre des normes de qualité élevées afin d'assurer

l'accessibilité des lieux, ainsi que la sécurité et le confort des visiteurs;

- › Refléter les objectifs de ses membres;
 - › Poursuivre l'objectif d'un environnement commercial et réglementaire positif;
 - › Agir en tant que point référence mondial pour la promotion d'un **Tourisme accessible, inclusif, et des Destinations pour tous**.
40. Reconnaissent que beaucoup de progrès ont été faits en matière d'accessibilité mais que davantage d'efforts sont nécessaires, en concertation, pour créer un **Monde pour tous**.

Le texte préliminaire de la présente Déclaration a été distribué aux participants du **Sommet mondial Destinations pour tous**, examiné en atelier, discuté et adopté en session plénière.

Le texte de la Déclaration est également disponible en anglais, catalan, espagnol, arabe et portugais.

La liste des 129 signataires se trouve sur le site Web du Sommet mondial : www.destinationspourtous2014.com/fr/declaration

AVIS IMPORTANT AU LECTEUR :

Si vous êtes d'accord avec ce mouvement, **signez** vous aussi le document. Chaque nouvel appui compte !

MERCI !

Midis de la Maison

Dans le cadre des « Midis de la Maison » à Radio-Canada, Pénélope McQuade et Stéphane Laporte ont animé une conférence ayant pour thème « Le tourisme accessible pour tous », le lundi 20 octobre 2014, à la salle Jean Després. À cette occasion, ils ont fait part de leurs expériences en tant que voyageurs à mobilité réduite. Cette activité de sensibilisation était destinée aux employés de Radio-Canada.



À l'arrière : Luc Simard, directeur Diversité et Relations avec les citoyens, et Pénélope McQuade, animatrice. À l'avant : Stéphane Laporte, chroniqueur journalistique, et Claire Frémont, journaliste La Facture.
Photo : Paloma Martinez-Mendez.

Entente de collaboration entre Kéroul et la Fondation Design for All

Design  for all
FOUNDATION

Kéroul et la Fondation *Design for All* viennent de conclure une entente par laquelle Kéroul sera le représentant de la Fondation pour les Amériques. Pour sa part, la Fondation *Design for All* contribuera à certains des projets mis de l'avant par Kéroul.

Fondée à Barcelone en 2001, la Fondation *Design for All* est une organisation à but non lucratif ayant pour mission de diffuser et encourager l'utilisation des principes de la conception universelle (ou design universel) à travers le monde.

La conception universelle est l'intervention dans des environnements, des produits et des services qui vise à assurer que toute personne, y compris les générations futures,

indépendamment de l'âge, du sexe, des capacités ou du contexte culturel, peut participer à des activités sociales, économiques et culturelles et de loisirs avec pleine égalité des chances. La conception universelle doit être mise en œuvre dans tous les domaines parce que les êtres humains sont variés et que chaque personne a le désir, le besoin et le droit d'être indépendant et de choisir son style de vie propre sans faire face à des obstacles physiques et sociaux.

À cette fin, la Fondation recueille et diffuse les bonnes pratiques et les réalisations significatives qui respectent la diversité des personnes et contribuent à ce que chacun puisse jouir d'opportunités équivalentes de développement personnel. La Fondation a développé divers réseaux de collaboration : les Villes pour tous, les entreprises centrées sur l'utilisateur, les Musées pour tous et la Société pour tous.

Pour en apprendre davantage sur la Fondation *Design for All* : www.designforall.org

Fauteuils roulants et hôtels montréalais ne font pas bon ménage

LA FACTURE, ICI RADIO-CANADA TÉLÉ,
LE 21 OCTOBRE 2014

Avec l'aide d'une formatrice de Kéroul, Monique Trudel, et en collaboration avec l'organisme, l'équipe de l'émission *La Facture* a enquêté par téléphone, ou en personne avec une caméra cachée, sur plus de 60 hôtels de la région montréalaise récemment construits ou rénovés. Le Code de construction est clair et exige, depuis l'an 2000, que 10 % des chambres d'hôtel soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. Or, le constat est accablant. Pour accéder aux hôtels, nous avons parfois été obligés de passer par-dessus un trottoir ou, pire encore, d'emprunter un monte-charge au milieu des poubelles. Et souvent, dans les chambres dites accessibles, un rebord de bain ou de douche, ou un lit trop haut présentaient un obstacle pour la personne handicapée. Il faut savoir que, pour réagir et sévir, la Régie du bâtiment du Québec doit recevoir une plainte; sinon, les hôtels délinquants ne seront jamais réprimandés ni sanctionnés. Pour les personnes

qui veulent porter plainte et contribuer à l'amélioration des services, il y a deux options :

- la Régie du bâtiment du Québec
- la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

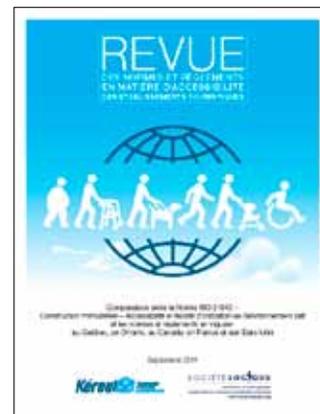
Voici le lien pour l'émission :
<http://ici.radio-canada.ca/tele/la-facture/2014-2015/segments/reportage/237/fauteuil-roulant-hotel-handicape-accessibilite-mobilite>

Entente de partenariat avec l'Association des Hôtels du Grand Montréal (AHGM)

Kéroul a signé une entente de partenariat avec l'Association des Hôtels du Grand Montréal (AHGM) afin de bénéficier du soutien de l'association pour poursuivre sa mission et aider les membres de l'Association avec les différents enjeux liés à l'accessibilité des infrastructures d'accueil aux personnes handicapées. À travers les diverses initiatives, les partenaires contribueront ensemble à sensibiliser, informer et accompagner les hôteliers dans l'amélioration et la bonification des services rendus aux clients en situation de handicap. C'est à suivre !

L'accessibilité des établissements touristiques

ÉTUDE COMPARATIVE
DES NORMES ET RÈGLEMENTS



En vue d'alimenter les réflexions du Sommet mondial et de mieux connaître où se situe le Québec, Kéroul et la Société Logique ont

réalisé une *Revue des normes et règlements en matière d'accessibilité des établissements touristiques*. L'étude compare les dispositions de la norme ISO avec le Code de construction du Québec et d'autres normes ou règlements : la Norme CSA B651-12 – Conception accessible pour l'environnement bâti, les *Standards for Accessible Design* des États-Unis, le Code de construction et de l'habitation français et le Code du bâtiment de l'Ontario. Le Québec ressort bon dernier de cette analyse en profondeur. Présentés lors du Sommet mondial, les résultats ont été accueillis avec beaucoup d'intérêt. L'étude a été réalisée grâce au soutien financier de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Pour consulter l'étude et l'annexe : www.keroul.qc.ca/etudes-et-enquetes.html

L'accessibilité dans les pourvoies

UN GUIDE POUR LES GESTIONNAIRES



En partenariat avec la Fédération des pourvoies du Québec, Kéroul a réalisé un guide d'accessibilité destiné aux gestionnaires de pourvoies qui souhaitent développer des établissements et activités accessibles. L'outil se décline en trois parties :

- Présentation des normes en vigueur en ce qui concerne l'accessibilité des bâtiments et campings.
- Présentation d'exemples concrets de bonnes pratiques : équipements et réalisations exemplaires en matière d'activités de plein air.
- Présentation des besoins et attentes de la clientèle à mobilité réduite face à une expérience en pourvoirie en ce qui a trait à l'accessibilité et la sécurité des installations.

Laure Durand, coordonnatrice recherche et développement à Kéroul, a fait la promotion

de ce nouveau guide lors du 65^e congrès de la Fédération des pourvoies du Québec, les 3 et 4 décembre au Château Montebello.

Pour consulter le document : www.keroul.qc.ca/outils.html

L'UQÀM et l'OMT signent une entente

POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN TOURISME



L'École des sciences de la gestion de l'UQAM et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ont signé une entente, le 20 octobre dernier, qui permettra l'avancement de la recherche dans le domaine du tourisme. Le partenariat cible principalement quatre champs d'expertise : l'adaptation aux changements climatiques en tourisme, le tourisme et le développement durable, le patrimoine et la culture ainsi que l'accessibilité en tourisme.

Formation Service complice



Le service de formation de Kéroul a donné une formation à des employés de SkyVenture Montréal, de l'Auberge Handfield de Saint-Marc-sur-Richelieu et du Centre des arts Juliette-Lassonde de Saint-Hyacinthe, le mardi 11 novembre dernier. Les bonnes pratiques en matière d'accessibilité continuent de se déployer, un employé à la fois !

Formation aux agents de voyages

Une session de formation sur l'accueil et le service aux personnes handicapées et aux personnes âgées a été donnée à huit agents de voyages, les 9 et 10 décembre, au Regroupement Loisir et Sports Québec, à Montréal. D'une durée d'une journée et demie, l'atelier était animé par une équipe de deux formateurs compétents et qui ont une limitation fonctionnelle, Stéphanie Gélinas et Tina Mintz. L'activité incluait notamment des présentations par différentes entreprises qui offrent des services spécialisés, telles que Croisières Carnival, Vacances Transat, VIA Rail, l'Association des propriétaires d'autobus du Québec ainsi que l'Aéroport Pierre-Elliott-Trudeau.

Voici la liste des agentes de voyages formées en 2014 :

- Béragère Campion, jaimonvoyage.com (agente externe pour la région de Mirabel) **514 586-3870**
- Nathalie Duchesne, jaimonvoyage.com (agente externe pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean) **418 276-4519**
- Sylvie Gauthier Voyages Zoé, Mont Saint-Hilaire **450 281-2812**
- Isabelle Noiseux Voyages Zoé, Mont Saint-Hilaire **450 281-2812 / Cell. : 438 494-1222**
- Julie Prescott, Voyage Vasco (Joliette) **450 753-3989**
- Nicole Lussier, Voyage Aquaterra (Sherbrooke) **819 574-1608**
- Deux autres agentes ont été formées et sont à la recherche d'un stage : Manon Plante et Sylvie Adam



De gauche à droite, à l'arrière : Manon Plante, Sylvie Adam, Sylvie Gauthier, Julie Prescott, Isabelle Noiseux, Nathalie Duchesne, Béragère Campion, Nicole Lussier. À l'avant, les formatrices : Stéphanie Gélinas, Tina Mintz et Kyana

Dans le cadre de la campagne promotionnelle de *La Route Accessible* sur les marchés américains, le journaliste new yorkais David Lee Trotar a été invité par Kéroul en février 2014. N'étant pas personnellement à mobilité réduite, il a accepté d'accompagner un membre actif de Kéroul, Nicolas Steresco, qui se déplace en fauteuil roulant et à l'aide de béquilles. Ensemble, ils ont visité différents lieux touristiques des régions de Montréal, de Lanaudière et des Cantons-de-l'Est. Nous remercions Monique Héroux pour la traduction française.

Vitesse sur patins

DAVID LEE DROTAR
RÉCIT ET PHOTOS

On dit qu'un chien se comporte comme un enfant de deux ans, câlinant les uns et les autres, se chamaillant la minute suivante. Mais Daisy s'est assagie au fil du temps. Cet amical Husky noir et blanc se tenait près de nous comme une maman qui laisse aller ses enfants pour la première fois.

C'est en effet ce qu'elle était.

Daisy n'était plus chien de traîneau, car elle avait donné naissance à plusieurs chiots qui faisaient maintenant partie de notre équipage de chiens de traîneau. Ces chiens devaient tirer mes amis et moi à travers le paysage glacé de la province de Québec.

« Ne vous inquiétez pas, nous prendrons soin de vous », semblait-elle nous dire en nous flairant pendant que, dans sa cabane chauffée, Pierre Boutin, propriétaire de Kinadapt, nous faisait des mises en garde sur le vent cinglant,

les arbres tombés, les chevreuils courants et la neige tombant du toit des granges.

Daisy se laissa tomber à nos pieds sur le sol froid en poussant un gros soupir. « Les avocats nous obligent à émettre ces consignes ».

Mais bientôt, nous étions prêts à sortir dans l'air mordant, confortablement emmitoufflés dans nos trois traîneaux. En un instant, trois équipes de huit chiens aboyaient frénétiquement et nous amenaient dans un monde magique glacé et blanc où la lumière miroitait dans la forêt. Debout derrière nous sur les patins des traîneaux, les conducteurs murmuraient à leurs chiens à la fois compliments et directions à suivre.

« Bon travail, Woody », susurrail Vanessa, la conductrice, tandis que le chien de tête soulevait derrière lui des nuages de neige. Woody était son chien qu'elle ramenait chaque soir à la maison.

« Haw, Uliviak, Haw », a commandé doucement la jeune femme. Et les huit chiens ont tous simultanément tourné à gauche.

Aussi rapidement que nous y sommes entrés, nous sommes ressortis de la forêt et dévalions la colline en suivant les bords d'une clairière. Par la lumière cristalline, je savourais déjà les prochains jours de notre escapade.

Chocs sur patins

À Montréal, Nicolas, mon nouvel ami, et moi étions assis au-dessus de l'action, pensant que nous étions des « gladiateurs » dans leurs uniformes exécutant un fulgurant et hypnotique ballet sur glace. Nous tournions la tête, à gauche, à droite, en bas, en haut. Le clic-clac

assourdi des bâtons de hockey se mêlait aux bondissements de la rondelle et aux cris stridents des amateurs portant le chandail rouge et blanc des Canadiens. Le filet protecteur de l'amphithéâtre nous séparant de la patinoire semblait aussi fragile que les rêves d'un jeune garçon s'imaginant une carrière de hockeyeur pleine de vitesse et d'audace.

Grâce à une expérience de plusieurs années à suivre son équipe, Nicolas s'est penché à mon oreille, m'expliquant chaque jeu, chaque punition et chaque changement de joueur, avant que le jeu soit repris en plan rapproché sur l'écran géant au centre de la patinoire. Lorsque la lumière rouge sur la bande s'est allumée, annonçant une pause de deux minutes afin d'insérer une publicité destinée aux téléspectateurs, nous avons continué notre placotage à voix basse.

Un événement sportif de 20 000 amateurs de hockey « gonflés à bloc » est trop important pour ne pas y inclure de la publicité. En effet, le JumboTron, publicisant les beignes Tim Hortons, la bière Molson et autres, lance à la vitesse de l'éclair des spots publicitaires dans toutes les directions tandis que la caméra « Kiss Cam » commanditée par les Chocolats Lindt surprend les couples embarrassés de l'assistance en train de se bécoter.

Pendant ce temps, je regardais la « zamboni » lisser méthodiquement la glace éraflée pour que celle-ci retrouve sa condition originale, pour permettre à la rondelle de glisser sans difficulté d'un bout à l'autre de la patinoire. Dans le territoire défensif de la patinoire, une glace trop lisse n'est pas idéale. C'est pourquoi les gardiens de but vont égratigner volontairement la zone de but pour ralentir le missile qui s'approche.



Tel un coup de poing donné par un joueur en colère à un adversaire, la partie se termine abruptement par une victoire de notre équipe. Nous descendons clopin-clopotant les marches abruptes du Centre Bell en posant judicieusement les pieds afin de garder notre équilibre.

Moto sur patins

Le lendemain, nous nous sommes entassés dans la minifourgonnette et nous roulions sur la neige qui tombait doucement, saupoudrant les rues en pavé du Vieux-Montréal. Contournant l'imposante basilique Notre-Dame à l'architecture gothique, entourée par des grilles de fer forgé, nous avons longé le port et sommes sortis de la ville. Nous dirigeant vers le Nord, vers la région de Lanaudière, nous avons traversé des champs de blé et de pommes de terre, maintenant couverts de neige, mais, rappelons-nous, au Québec, les activités économiques ne sont pas « endormies » pour autant. Le paysage devint plus montagneux, couvert de forêt. Sur l'autoroute achalandée, nous avons esquivé des camions chargés de billots de bois.

Rendus au lac Grenier, nous avons revêtu tant bien que mal des salopettes, bottes et anoraks noirs et encombrants. Notre transformation instantanée en personnages menaçants de films d'action était complète. Comme si je tenais un sabre lumineux surdimensionné, j'ai agrippé les guidons de la motoneige et pressé la manette d'accélération. Je me suis dirigé vers la surface gelée du lac, le soleil rebondissant dans toutes les directions entre ciel et neige. Ses cannes attachées à son côté, Nicolas s'est lancé devant moi. Pendant trente minutes se déroula une fusillade intergalactique; nous avons joué à cache-cache, faisant

des huit autour des îlots et esquivant les branches maîtresses des épinettes le long des rives.

Par la visière en plexiglass de mon casque « spatial », j'ai vu Nicolas s'enfoncer dans une ornière enneigée. Je voyais soudainement que la force gravitationnelle de la terre n'existait plus pour Nicolas et que maintenant il se trouvait dans une autre galaxie jamais habitée.

Il a été difficile de ramener mon ami sur terre, mais notre escapade s'achevait. Dans la chaleur douillette du chalet au bord du lac, nous nous sommes assis et nous avons ri devant un dîner reconfortant composé d'une crème de chou-fleur et d'une quiche au jambon. J'ai su alors que notre mission était réussie.

Ski-tandem

Encore une fois, nous avons pris la route couverte de neige et nous nous sommes dirigés vers les Cantons-de-l'Est. Cette partie du Québec, qui est traditionnellement de langue française, a été colonisée par les loyalistes restés fidèles à l'Angleterre après la Révolution américaine. Le mont Orford, d'une hauteur de 2 400 pieds, est relativement petit par rapport aux hauts sommets des Rocheuses. Je n'avais pas skié depuis des années et je me demandais si j'en étais encore capable.

Selon Nicolas, dans toutes les stations de ski et les boutiques de location, les skis paraboliques font maintenant partie de l'équipement standard. Grâce à ces skis, on peut tourner beaucoup plus facilement. Cet avantage me convenait beaucoup parce que je ne pouvais m'empêcher de me voir instable et tombant sur la piste glacée. Nicolas skiera évidemment avec un équipement adapté.

Bercé par le ronron de la minifourgonnette sur l'autoroute et absorbé par mon test à venir sur ma capacité d'athlète vieillissant, je n'ai pas prêté attention à la route. D'une voix docte, Nicolas m'a sorti de mon rêve éveillé.

« Tu vois la bretelle sous l'autoroute, là-bas ? C'est la rampe d'accès pour aller là-haut », me dit-il. Même si j'étais maintenant habitué à l'accent québécois et à l'ordre légèrement différent des adjectifs dans une phrase, je n'ai pas compris à quoi il pensait. J'ai regardé en haut et simplement vu une paroi de béton d'un gris indéfinissable.

« C'était le 15 avril. La route était sèche, mais peut-être y avait-il un peu de sable dans la courbe. J'allais vite. C'est tout ce dont je me rappelle. »

Je compris à ce moment-là. Il parlait de son accident de moto, survenu il y a 15 ans. Il avait encore des larmes dans ses yeux sombres. Remontant son pantalon, il me montra les muscles et les os tordus de sa jambe gauche. Étonnamment, sa difficulté actuelle de marcher ne provenait pas de sa blessure à la jambe, mais bien de son traumatisme craniocérébral (TCC) qui a affecté son équilibre. Il a dû réapprendre à marcher avec l'aide de deux cannes.

Un moment après, nous étions tous les deux dans le télésiège qui nous transportait au sommet de la montagne. Une brume grise tourbillonnait autour de moi et mes skis pendaient librement dans mes pieds. Une mosaïque monochrome de végétation et de glace se déployait dans la vallée en contrebas. J'ai levé la barre de protection et quitté maladroitement la chaise. J'ai prudemment descendu la piste, fier de ne pas tomber. Comme à l'accoutumée,



Nicolas, le démon de la vitesse, m'a dépassé en trombe.

Plus tard, nous avons inversé les rôles. J'ÉTAIS devenu paraplégique; J'AVAIS la paralysie cérébrale; J'ÉTAIS un vétéran de la guerre d'Iraq, doublement amputé. J'étais toutes ces personnes que nous ne voyons pas autour nous. Mais, pour un moment, sur la montagne, j'ai été ces personnes, sachant qu'une fois en bas de la montagne, je quitterais mon carcan.

Je me suis installé dans une sorte de traîneau en métal jaune vif appelé « ski-tandem », car il est conçu pour accommoder deux skieurs : le passager et le « pilote ». Ma tuque enfoncée et mon casque ajusté, j'étais presque couché sur le sol. Marc, le pilote, m'a attaché fermement; seuls les bras, repliés sur ma poitrine, étaient sans entrave. Il se tenait derrière moi sur les talons des skis et nous avons glissé près du télésiège. Grâce à la poignée basculante, je me suis senti soudainement redressé. Le traîneau solidement attaché au télésiège, nous nous sommes élevés doucement vers le sommet.

« Ça va ? », me demanda Marc d'une voix douce et rassurante.

« Ça va ». Le vent glacé fouettait ma figure. J'étais assis et totalement dépendant. Je me sentais bien. Cependant, je me demandais comment c'était d'avoir toujours besoin d'un coup de main... de demander à quelqu'un de porter votre sac, de pousser votre fauteuil roulant, de vous nourrir, de vous changer ?

Nous avons atteint le sommet et quitté le télésiège. Une fois de plus, Marc m'a placé en position horizontale et nous avons dévalé la même pente sur laquelle j'avais skié précédemment. La neige frappait ma figure; étrangement, mes sens étaient décuplés à mesure que je sentais les bosses, les virages et la vitesse que je n'avais pas remarqués auparavant. C'était exaltant et j'ai oublié que j'étais attaché. Nicolas avait-il eu la même sensation ? Dévaler la pente de cette façon, était-ce plus libérateur ou plus contraignant ?

Retour

J'ai entendu les aboiements familiers et amicaux à mesure que le traîneau s'approchait de la grange et tous les autres chiens nous souhaitèrent la bienvenue après notre escapade. Quelle aventure nous avons vécue !

Daisy, ma nouvelle maman adoptive, était là pour m'accueillir; elle a mis son museau humide dans ma mitaine. J'ai gentiment tapoté sa tête, mais elle répétait ses coups de tête, chaque fois un peu plus vigoureusement. Quand il fut temps de revenir à la fourgonnette, la chienne nous suivit.

« Nous prenons soin des uns et des autres », dit-elle, refusant de nous laisser en me rappelant que nous étions tous une famille.

Les récits de voyage de David Lee Drotar sont publiés dans les magazines et les journaux suivants : *USA Today*, *The Globe & Mail*, *New York Post*, *The Buffalo News*, *Perceptive Travel*, ainsi que dans de nombreuses autres publications. Il est l'auteur de sept livres, dont *Steep Passages : A World-Wide Eco-Adventurer Unlocks Nature's Spiritual Truths* (www.brookviewpress.com).

Pour voyager dans la province de Québec...

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la planification d'un voyage dans la province de Québec, rendez-vous sur www.bonjourquebec.com ou téléphonez au **1 877 BONJOUR**.

Si vous-mêmes, ou les personnes qui voyagent avec vous, avez des limitations physiques, consultez *La Route Accessible*, que vous trouverez à l'adresse électronique suivante : www.larouteaccessible.com ; il s'agit d'un bon outil de planification en ligne, qui vous permettra de trouver un grand nombre d'activités et d'hébergements accessibles pour toutes les saisons.

Kinadapt : www.kinadapt.com, **450 834-4441**





Bonjour à vous chers baladeurs !

Je me présente :

Jade Champagne-Provost, 24 ans.

Je suis une grande passionnée des voyages, j'adore apprendre et goûter à tout plein de cultures diversifiées. Depuis que je suis toute jeune, j'ai toujours eu une grande force de caractère et surtout, j'ai toujours voulu conserver mon autonomie malgré mes deux handicaps, dont une surdité profonde aux deux oreilles ainsi qu'une rétinite pigmentaire. L'ensemble de ma maladie, c'est le syndrome d'Usher de type 1, qui est une maladie très rare. Mes parents m'ont annoncé ma maladie vers l'âge de 9 ans, et c'est à partir de ce moment que je me suis dit que je voulais faire et voir le plus de choses possible avant de perdre la vue, dont faire le tour du monde. Heureusement que je suis née dans une génération où la technologie est avancée, car aujourd'hui je peux entendre grâce à l'implant cochléaire depuis maintenant 21 ans. On me l'a implanté seulement à l'oreille gauche. En ce qui concerne ma vue, je n'ai aucune vision périphérique, c'est-à-dire qu'il me reste 10 degrés de vision, mon champ visuel peut diminuer comme il peut rester stable. Pour

Voyager avec une déficience auditive et visuelle

l'instant, ma vue baisse de plus en plus, alors dépêchons-nous de voyager !

En 2011, j'ai reçu l'invitation de ma tante Nicole pour aller lui rendre visite en Hollande pour deux semaines. C'est quand même 8 heures d'avion seule, ce n'est pas rien !

N'oubliez-pas, il existe toujours une façon de voyager seule de façon adaptée, autonome et sécuritaire. Il faut toujours l'être, mais encore plus quand nous avons deux handicaps, car pour être parfaitement autonome, il faut avoir une bonne vision ainsi qu'une bonne audition afin de ne manquer aucune information pertinente. C'est-tu drôle... Je n'ai aucun de ces deux avantages, alors comment vais-je faire pour voyager ?!

C'est à ce moment-là que je me suis organisée pour avoir une accompagnatrice à mon arrivée à l'aéroport; elle était au courant de mes deux handicaps, alors c'était un bon stress en moins. Rendue à l'aéroport, elle m'a accompagnée à toutes les étapes avant de franchir les douanes à l'embarquement. Tout s'est déroulé pour le mieux, et tout le monde était rassuré. L'assistante en question avait averti les hôtesses de l'air de ma situation; l'une d'entre elles m'a toute suite accueillie et m'a conduite à mon siège. Je me suis alors dit : « ce n'est pas si mal d'être handicapée... ». J'avais été traitée comme une princesse ! Sans oublier qu'avant d'embarquer dans l'avion, même avec mon assistante, je me déplaçais avec ma canne blanche, afin de favoriser ma sécurité ainsi que celle des autres personnes autour de moi. Dès l'arrivée à l'aéroport

d'Amsterdam en Hollande, ma tante et son conjoint m'attendaient à la sortie. Pour faciliter les choses, je leur avais demandé de se vêtir de façon flamboyante pour pouvoir les repérer plus rapidement; je leur avais aussi demandé qu'ils se placent en première rangée.

Il faut savoir que la ville d'Amsterdam est très peuplée. En plus, au moment où j'y suis allée, c'était la Fête de la Reine et cette journée là, nous étions allés dans le cœur d'Amsterdam. Je m'attendais à ce qu'il y ait beaucoup de monde, mais pas à ce que ce soit bondé à ce point ! Imaginez-vous être dans une foule de gens qui courent dans tous les sens comme des poules pas de tête, et voir comme dans le trou d'un entonnoir ! Disons que le mal de tête survient assez rapidement ! Au bout d'un moment, j'étais tellement étourdie que j'ai été obligée de m'asseoir et de me fermer les yeux. Si vous voulez comprendre comment je me suis sentie, vous essayerez de tourner plusieurs fois le plus rapidement possible, vous allez voir que vous allez être étourdis et avoir mal au cœur assez vite; vous m'en reparlez. J'avais aussi beaucoup de difficultés à repérer ma tante facilement; alors je lui ai demandé qu'elle me tienne le bras gauche puisque j'entends seulement de l'oreille gauche. C'était la première fois que je voyageais avec ma tante, alors il fallait trouver une façon de nous



adapter le mieux possible, pour que ce soit plus agréable autant pour elle que pour moi.

Pour ce faire, je lui ai montré quelques trucs : par exemple, qu'elle me tienne la main et qu'à chaque fois qu'il y a une marche à descendre, qu'elle descende ma main vers le bas pour m'aider à indiquer le nombre de marches, et vice versa pour monter les marches. Par contre, ce truc-là, j'en ai plus besoin lorsque l'obscurité du soir arrive, car dans mes yeux j'ai des cônes et des bâtonnets; les cônes servent à la vision du jour et les bâtonnets servent à la vision périphérique, c'est ce qui explique pourquoi le soir, c'est plus problématique pour moi. C'est la même chose pour communiquer le soir : dans ma situation, c'est plus compliqué. Quand j'avais une meilleure vision, je pouvais bien lire sur les lèvres, mais là ce n'est plus le cas. Alors, quand j'éprouvais de la difficulté à comprendre, je demandais à ma tante d'ouvrir la *flashlight* de son cellulaire et d'éclairer ses lèvres.

Au moment où nous allions manger au restaurant, la première chose que je demandais, c'est qu'on nous place à une table bien éclairée. Comme vous le savez, dans un restaurant, ce n'est pas toujours évident de trouver une table parfaitement éclairée comme à la maison. Dans ces moments-là, je prenais soit

mes lunettes, ou bien je prenais mon téléphone pour éclairer mon menu. J'ai aussi trouvé un autre truc : j'ai avisé le serveur qu'au moment de commander, il serait préférable qu'il me touche l'épaule du côté où il se tient, pour m'aider à le repérer plus facilement. Par contre, en Hollande, le menu était en hollandais ou en anglais, et je ne parle pas trop l'anglais. Eh bien, pour cela, on ne peut rien y faire malheureusement, c'est juste à moi de l'apprendre comme du monde !

Comme vous voyez, il y a toujours une façon de bien se débrouiller et de voyager de manière sécuritaire et autonome, peu importe quel handicap on a.

Il est important de noter que dans le cas des gens qui ont

une basse vision, c'est primordial de placer toujours ses objets aux mêmes endroits. Ceci va vous éviter du stress, du temps perdu, et va vous aider à avoir un voyage beaucoup plus agréable !



ADHÉSION À KÉROUL

Les membres sont une des forces vives de Kéroul. Ils sont appelés à participer et à communiquer leurs expériences touristiques. Par leur présence, ils témoignent de la vitalité du tourisme accessible et de son importance dans notre société.

Un geste concret qui place l'accessibilité au cœur des préoccupations !

- Nouvelle adhésion
- Renouvellement
- Membre individuel (25 \$) :
déficience (s'il y a lieu) _____
- Membre organisme (60 \$) :
contact _____
nombre de membres _____
- Don : _____
(un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 20 \$ et plus)

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code postal : _____

Tél. (dom.) : _____

Tél. (bur.) : _____

Télé. : _____

Courriel : _____

Libeller le chèque à l'ordre de Kéroul

Devenir membre de Kéroul :

- pour recevoir *Le Baladeur*, quatre fois par année; la seule revue sur le tourisme accessible au Québec;
- pour être informé des grands dossiers concernant l'accessibilité;
- pour participer à la vie touristique et culturelle accessible;
- pour contribuer au développement de l'accessibilité.

Kéroul 

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2
Tél. : 514 252-3104
Télé. : 514 254-0766
infos@keroul.qc.ca
keroul.qc.ca

Las Vegas

ISABELLE DUCHARME
RÉCIT ET PHOTOS

Longtemps connue comme une ville de jeux, Las Vegas est devenue une ville de divertissements variés. Le *Strip* s'est bien renouvelé ces dernières années, en offrant des activités de divertissement et de gastronomie.

Bonheur pour les personnes avec des limitations fonctionnelles : l'accessibilité est au cœur des développements à Las Vegas. Il y a un souci d'inclusion dans tous les aspects touristiques, de l'hébergement à la restauration, en passant par le divertissement. Je n'en suis pas à ma première visite et l'une des raisons est la facilité d'accès. Le site Internet du bureau touristique de Las Vegas a une section réservée à l'information sur l'accessibilité, mais je vous avoue que l'information est plutôt générale et manque de détails.

Lorsqu'on mentionne Las Vegas, les deux premières connotations qui s'imposent sont « *Sin City* » et « *What happens in Vegas, stays in Vegas!* ». On parle donc d'une ville où tous les vices sont permis et facilement réalisables ! Les images font souvent référence aux différents jeux de casinos et aux femmes de petite vertu, sans oublier les mariages faciles et de tous les types inimaginables.

Mes visites du *Strip* sont tout autres ! Je parle de la rue principale car je n'ai jamais visité le reste de la ville. La rue principale est un divertissement en soi et un endroit où l'on se sent en sécurité. Le reste de la ville a ses quartiers qui permettent de laisser tomber ses inhibitions, mais également de se sentir un peu moins en sécurité pour se déplacer seul.

Ma visite de Las Vegas en 2014 était pour le 70^e anniversaire de ma mère. Elle aime Las

Vegas autant que moi et ma tante qui nous accompagnait. On y oublie les incertitudes climatiques du Québec pour vivre une chaleur intense mais sèche, prévisible une semaine à l'avance ! La canicule se vit donc bien et les rhumatismes et spasmes se font moins sentir, la ville étant située au cœur du désert dans le Nevada. De plus, nous adorons explorer les nouveautés qui se présentent à chaque année ! Nous finissons toujours par faire une bonne combinaison de moments de relaxation à la piscine, d'exploration des lieux et de bonne bouffe !

Un conseil : si vous planifiez un voyage à Las Vegas, faites une réservation avion et hôtel combinés, vous obtiendrez ainsi de bien meilleurs prix.

S'y rendre et s'y déplacer

Selon vos besoins et votre degré de confort à rester longtemps dans une même position, vous pouvez maintenant choisir un vol direct ou avec escale. Personnellement, je préfère les vols directs pour éviter les multiples transferts de chaise à chaise, et je choisis Air Canada parce qu'il me permet d'amasser plus de points.

Pour le déplacement de l'aéroport à l'hôtel, on peut ne pas réserver d'avance, puisque de façon générale, ça n'est pas tellement long pour obtenir un taxi adapté ou une place sur une navette adaptée qui nous amène dans les grands hôtels. Si vous choisissez le taxi, n'oubliez pas de mentionner que vous ne souhaitez pas faire la visite touristique, mais bien un aller direct à l'hôtel : le tarif sera de moitié moins élevé ! En choisissant l'une de ces deux options de transport, calculez environ 10 \$ à l'aller et au retour. Les navettes passent toutes les 10 à 15 minutes.

Si vous n'avez pas envie d'attendre, vous pouvez également réserver à l'avance votre transport. J'en ai fait l'essai cette fois-ci : j'avais réservé une limousine pour ma mère et ma tante et je voulais m'assurer de pouvoir partir en même temps qu'elles. Le coût est d'environ 30 \$ aller-retour.

Pour vos déplacements sur place, la marche (roulade) est souvent la façon la plus efficace de se promener, la circulation étant toujours dense sur la rue principale. Il faut tenir compte du fait que tout est grand à Las Vegas, incluant les espaces entre les hôtels et à l'intérieur. Si vous êtes facilement fatigué par les longs déplacements, les autobus de la ville ont des planchers abaissés. Certains des hôtels utilisent un système de monorail pour les déplacements et ce système est complètement accessible. Vous trouverez des systèmes des passerelles élevées pour traverser les rues et, sous les escaliers mobiles, vous trouverez les ascenseurs, parfois un peu cachés mais toujours très pratiques.

Vous pouvez utiliser le service de transport adapté porte-à-porte, si vous y avez droit dans votre localité et que vous avez mentionné à l'avance votre venue.

S'y loger

Les choix d'hébergement sont variés en prix, en qualité et en services, et ce, dans un petit périmètre ! Il faut y aller une première fois pour comprendre à quel point il y a des choix. La rue principale offre des grands hôtels avec une multitude de services; les rues transversales, plusieurs hôtels à prix plus abordables et au service modeste. Il y a même en périphérie de nombreuses offres de condos et villas adaptés à louer !

Comme dans toutes les destinations, il faut toujours vérifier que nos informations sont à jour. Il y a deux ans, j'ai fait un retour à Las Vegas dans un hôtel où j'avais déjà logé. J'ai appris à mes dépens que les choses peuvent changer : la semaine précédente, ils avaient changé les bases de lit de tout l'établissement et je ne pouvais plus utiliser mon lève-personne. S'en est suivi une série d'événements qui ont hâté mon retour à la maison.

Pour ce voyage, mon choix s'est arrêté sur l'Hôtel Bellagio, un des hôtels de luxe situé au

milieu de la rue principale. Le Cirque du soleil y produit son spectacle « O », à voir absolument ! On s'y vante également d'avoir la plus grande fontaine de chocolat au monde ! L'accessibilité y est remarquable. Le service est personnalisé et on répond rapidement aux demandes spéciales d'accommodements, lorsque possible ! Il y a plusieurs chambres adaptées situées à différents niveaux, mais le plus important pour moi ce sont les deux chambres avec lève-personne au plafond. Il s'agit d'un des rares endroits où j'ai vu un lève-personne au plafond au-dessus du lit, mais également dans la salle de bain pour se rendre à la baignoire.

Si vous n'avez pas besoin d'utiliser de lève-personne et que vous cherchez un peu moins de luxe, je vous conseille le confortable Flamingo, également situé en face du Bellagio et plus abordable.

S'y divertir

Vous pouvez vous divertir sans dépenser un sou en vous promenant sur la rue principale. La majorité des grands hôtels sont une attraction en soi. Le Bellagio présente aux 15 minutes des spectacles de chutes qui s'animent au rythme de la musique (à voir de jour et de soir); aussi un magnifique jardin intérieur, le *Venetian*, qui peut se visiter en gondole, ou encore le nouveau *Cosmopolitan*, qui présente une exposition d'objets ayant appartenu à Liberace, pour n'en nommer que quelques-uns.

Lors de mes précédents voyages à Las Vegas, j'ai assisté à plusieurs spectacles du Cirque du Soleil et à celui de Céline Dion. Tous en valaient la peine et présentaient une belle accessibilité. Pour ce voyage-ci, alors que ma mère et ma tante assistaient au spectacle de Céline Dion, je suis allé voir Zarkana, du Cirque du Soleil, avec mon amie Wanda. J'ai découvert que les kiosques de vente de billets à rabais pour spectacles, contrairement à d'autres destinations, offrent le même service pour les sièges réservés pour personnes en fauteuil roulant. Le procédé est simple et efficace, et j'ai même eu droit sur place à un surclassement. Selon la popularité du spectacle désiré et la période de l'année, il pourrait s'avérer plus sage de réserver à l'avance ses billets. Mais, sachez que l'option économe est disponible sur place.

Il y a beaucoup d'autres activités à faire à des coûts variés. On peut se faire dorloter dans des spas, tenter sa chance dans les casinos et même vivre toutes sortes d'aventures, tel que des montagnes russes, du trampoline, etc. Le plus récent quartier de divertissements, « *The LINQ* », offre la possibilité de monter à bord d'une grande roue de 550 pieds de haut et contenant 28 habitacles vitrés, le *High roller*. La roue tourne continuellement mais tranquillement et vous offre une vue imprenable sur l'ensemble de la ville, jour et nuit. Malgré mon fauteuil motorisé, j'ai pu m'y installer et me promener d'une fenêtre à l'autre sans trop de difficulté.

Du côté gastronomique, plusieurs options se présentent, à commencer par une multitude de buffets et autres restaurants à prix modiques. Il y a les classiques comme le *Hard Rock Café* et le *Planet Hollywood*. Pour le côté festif, il y a également le Margaritaville et plusieurs autres. Plusieurs chefs mondialement connus ont leur propre restaurant : Gordon Ramsay, Joël Robuchon, Wolfgang Puck, Emeril Lagasse, etc. Cette fois-ci, j'ai découvert un petit bijou à l'intérieur de l'hôtel Bellagio : le chef Royden Ellamar nous offre une expérience gastronomique qui met en valeur nos cinq sens au restaurant *Sensi*, dans une ambiance de spa, avec service attentionné et expérience culinaire réinventée. Personnellement, je vous suggère fortement d'y retourner en soirée pour profiter du plateau multi-étages de desserts !!!

Si votre déplacement à Las Vegas est de longue durée et que vous avez envie d'explorer le reste de la ville et les environs, le Grand Canyon et le Hoover Dam sont des incontournables. Il y a plusieurs options de tours guidés en autobus, avec certains véhicules adaptés. Vous avez également la possibilité de louer un véhicule, incluant une fourgonnette avec rampe d'accès.



Bureau touristique :
www.lasvegas.com
 Transport sur place :
www.lasvegas.com/travel-professionals/agent-tools/special-needs-visitors/#ground
 Location de fourgonnette adaptée :
www.wheelchairgetaways.com
 Hôtel Bellagio :
www.bellagio.com
 Hôtel Flamingo :
www.flamingolasvegas.com



Chalets accessibles à louer

NOUVEAU! Profitez du confort à petit prix ! Le parc national d'Oka offre des chalets Compact accessibles, spécialement conçus pour les personnes à mobilité réduite. Ces nouvelles constructions, d'une seule pièce, peuvent accueillir jusqu'à 4 personnes (parfait pour un couple ou une famille) et sont équipées du matériel nécessaire pour la préparation des repas, d'une toilette et d'une douche. Vous apportez seulement votre literie et votre nourriture. Pour informations : 450 479-8365

Photos : Sépaq



8^e station accessible

LA STATION **CHAMP-DE-MARS** Désormais accessible aux personnes en fauteuil roulant

Source : Radio-Canada

La station Champ-de-Mars du réseau de métro de Montréal s'est refait une beauté et la Société de transport de Montréal (STM) en a dévoilé le résultat final le 9 décembre dernier en présence des représentants de la Ville et du gouvernement du Québec.

Financés à 75 % par le gouvernement du Québec, les travaux de 12 millions de dollars ont permis de revampé la station et de la rendre accessible aux usagers qui se déplacent en fauteuil roulant. La station est désormais dotée de trois ascenseurs et elle devient la huitième station du réseau à permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

« L'agrandissement et le réaménagement de la station Champ-de-Mars en font désormais un point d'entrée privilégié, facilitant l'accessibilité universelle au réseau du métro, ainsi que l'ensemble des déplacements vers le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM). Un passage piétonnier souterrain avec ascenseur offrira à la station un environnement plus sécuritaire et agréable pour l'ensemble des usagers », a expliqué M. Poëti.

La STM souhaite rendre 17 de ses stations accessibles aux fauteuils roulants d'ici 2020.

Les sept autres stations dotées d'ascenseurs :

- Montmorency
- Concorde
- Cartier
- Henri-Bourassa
- Berri-UQAM
- Lionel-Groulx
- Côte-Vertu

La STM souligne que des travaux pour ajouter des ascenseurs sont également en cours aux stations Jean-Talon et Snowdon. De tels travaux seront également entrepris à la station Rosemont à compter de janvier prochain.

« Ces travaux ont permis d'ajouter une station accessible à notre réseau, ce qui répond à nos priorités, mais, en plus, nous avons ajouté des éléments de développement durable et d'art public qui s'inscrivent parfaitement dans la mission de la STM », a ajouté M. Schnobb.

La station a également été agrandie et dotée d'un toit vert. Il s'agit de la deuxième station de métro de la STM à être dotée d'un toit vert, l'autre étant la station Angrignon. Composée de trèfle, de fétuque et de pâturin sur 58 m² de sa surface, la toiture verte contribuera à réduire les îlots de chaleur.

Une nouvelle œuvre d'art agrémentera ultérieurement la station.



De gauche à droite : M. Philippe Schnobb, président du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM), M. Robert Poëti, ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de Montréal, M. Aref Salem, responsable des transports au comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Monique Vallée, responsable du dossier accessibilité au comité exécutif de la Ville de Montréal. À l'avant : Mme Marie Turcotte, représentante des clients du transport adapté
Photo : STM

Pour des vacances adaptées aux personnes à capacité physique restreinte



 ***laRouteAccessible.com***

Kéroul 
514 252-3104

québecoriginal

Québec 